



HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport d'activité des services de l'État en Nouvelle-Calédonie

2025



@Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie



<https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/>

Éditorial

L'année 2025 a été, à bien des égards, une année charnière pour l'avenir du territoire. Elle s'est inscrite dans la continuité des efforts qui ont été entrepris suite à la crise de 2024 tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour la Nouvelle-Calédonie. L'État s'est ainsi mobilisé pour permettre la poursuite des discussions sur l'avenir institutionnel du territoire entre les différents groupes politiques locaux.

En 2025, l'État a d'abord assuré ses missions régaliennes, au premier rang desquelles la sécurité. Je tiens à souligner la mobilisation exceptionnelle des forces de sécurité intérieure du territoire, renforcées par des effectifs venus de l'Hexagone pour garantir conjointement la protection de nos concitoyens. Au-delà du maintien de l'ordre public, la lutte contre les trafics a cette année été particulièrement concluante. La saisie historique de 75 tonnes de cigarettes de contrebande et l'interception de 2,5 tonnes de cocaïne en mer illustrent l'efficacité de la coordination interministérielle. Le comité territorial anti-fraude a quant à lui conduit 26 opérations en 2025, marquant le niveau annuel le plus élevé depuis sa création. L'État demeure par ailleurs pleinement mobilisé pour la surveillance et la préservation de sa zone économique exclusive, à travers 80 vols de surveillance et 137 jours de mer réalisés en 2025.

Face aux défis structurels accentués par la crise de 2024, l'État a rempli son rôle de soutien du territoire. Par l'octroi de prêts garantis à hauteur de 95,4 milliards de francs, le financement de la reconstruction des bâtiments publics pour un montant de 12,2 milliards de francs, ainsi que la poursuite du dispositif de défiscalisation nationale, prolongé jusqu'en 2029, il a contribué à établir les conditions d'une relance durable. Le pacte de refondation économique et sociale s'inscrit dans cette même ambition d'accompagnement de la Nouvelle-Calédonie vers un développement pérenne.

L'État s'est également investi pour l'avenir du territoire. Auprès des jeunes d'abord, en soutenant leurs parcours à travers le service civique, le RSMA-NC qui a accompagné plus de 700 jeunes en 2025, dont 46% de femmes volontaires et le programme Cadres Avenir. En faveur de la cohésion sociale ensuite, en garantissant un meilleur accès à la culture et au sport. Le déploiement du Pass Culture auprès de 20 000 jeunes Calédoniens et les 333 millions de francs investis par l'Agence nationale du sport sur le territoire témoignent de cet engagement massif et déterminant. Dans le contexte de crise que traverse la Nouvelle-Calédonie, l'État demeure un acteur de stabilité. Il s'engage par le déploiement de moyens humains et financiers là où les besoins sont les plus pressants. Il est un vecteur de rassemblement et un ferment d'unité, au service de l'intérêt général.

Grâce à la mobilisation constante et exceptionnelle de l'ensemble des agents des services de l'État, dont je veux ici saluer l'action, l'année 2025 a été une année de reconstruction pour la Nouvelle-Calédonie. En 2026, l'État demeurera pleinement présent sur le territoire aux côtés de tous. Il continuera d'œuvrer avec ses partenaires pour accompagner la Nouvelle-Calédonie dans cette période essentielle de refondation économique et sociale.



Table des matières

1

Un État qui protège

- a- Garantir la sécurité du quotidien
- b- Combattre les trafics et les fraudes
- c- Agir en mer pour protéger les populations et notre environnement
- d- Soutenir nos partenaires en matière de sécurité civile

2

Un État qui soutient

- a- Un État qui soutient la reprise
- b- Un État qui soutient les collectivités
- c- Un État qui sécurise les finances publiques
- d- Un État qui soutient l'investissement et l'économie du territoire

3

Un État qui construit

- a- Investir dans les parcours d'engagement et d'insertion
- b- Structurer les compétences et préparer l'avenir
- c- Faire de la culture et du sport des leviers de cohésion et de rayonnement
- d- Aménager le territoire et préparer son développement durable

4

Les chiffres 2025 de l'action de l'État en Nouvelle-Calédonie

163

millions de f.cfp (1,4 million d'euros)
Investissement de l'État pour la convention avec l'Ordre de Malte – France.

4,5

milliards de f.cfp (37,7 millions d'euros)
Montant du financement du chômage partiel.

12,2

milliards de f.cfp (102 millions d'euros)
Montant du fonds de reconstruction des bâtiments publics.

77,6

milliards de f.cfp (650 millions d'euros)
d'investissements nouveaux en 2025, via la prolongation de la défiscalisation nationale.

95,4

milliards de f.cfp (800 millions d'euros)
Le montant total du prêt garanti par l'État.

190

millions de f.cfp (1,6 million d'euros)
Financement de la Banque alimentaire de Nouvelle-Calédonie.

2,5

milliards de f.cfp (21 millions d'euros)
de dispositif de solidarité républicaine.

20

escadrons de gendarmerie mobile
en moyenne sur le territoire, représentant plus de 1 400 effectifs supplémentaires.

Un État qui protège

Garantir la sécurité au quotidien

Les forces de l'ordre en Nouvelle-Calédonie

Sous l'autorité directe du haut-commissaire de la République, la sécurité de nos concitoyens et des biens est portée par le commandement de la gendarmerie nationale en Nouvelle-Calédonie et la direction territoriale de la police nationale, en lien avec l'ensemble des acteurs qui forment le *continuum de sécurité*.

Chaque jour, près de 2 000 policiers et gendarmes sont mobilisés sur le terrain pour assurer la sécurité de tous. Le territoire est réparti entre une zone police (Nouméa) et une zone gendarmerie (le reste de la Grande-Terre et les îles).



ZOOM

Garantir l'ordre public numérique

En 2025, une antenne de l'Unité nationale cyber (UNC), rattachée à la section de recherches de Nouméa, a été créée : elle renforce les capacités des forces de sécurité intérieure pour traiter des enquêtes cyber du haut de spectre au niveau territorial.



Un État qui protège

Garantir la sécurité au quotidien

Les forces de l'ordre au service de la population

La police et la gendarmerie nationales renforcent leurs liens avec la population. Un « pôle plainte » a été créé en 2025 au sein de la direction territoriale de la police nationale avec des agents spécialement formés et dédiés à l'accueil des victimes pour réduire les temps d'attente et améliorer la prise en charge. En zone gendarmerie, le renforcement du dispositif « Aller vers » permet de consolider la relation des gendarmes avec l'ensemble des tribus du territoire (866 services dédiés entre septembre et décembre 2025).



La sécurité est l'affaire de tous

Pour assurer la sécurité du quotidien sur le territoire, l'engagement de tous est indispensable. Les forces de sécurité intérieure travaillent en lien étroit avec les différents partenaires : la gendarmerie a ainsi mis en place un dispositif de sécurisation adapté au profit des maraîchers de La Coulée au Mont-Dore, en lien direct avec les professionnels, la municipalité, ainsi que la chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie. À Nouméa, des Groupes de partenariat opérationnel (GPO) portés par la police permettent d'associer l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs au *continuum de sécurité*.

Un État qui protège

Garantir la sécurité au quotidien

Des renforts de forces de l'ordre toujours à l'œuvre en 2025

Environ 20 escadrons de gendarmerie mobile étaient présents de manière permanente sur le territoire tout au long de l'année 2025. Cet appui aux effectifs territoriaux des forces de sécurité intérieure, tant en zone police qu'en zone gendarmerie, a garanti des capacités de maintien de l'ordre optimales sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'un dispositif robuste et souple qui permet de s'adapter à l'évolution de la situation en matière d'ordre public.

Des renforts supplémentaires ont été déployés à l'occasion d'événements particuliers (13 mai 2025 ; fête de la citoyenneté du 24 septembre 2025). Ils comprenaient notamment des officiers de police judiciaire et des militaires du GIGN. Leur mobilisation a permis d'assurer un dispositif sécuritaire adapté.



Un État qui protège

Garantir la sécurité au quotidien

Agir pour la sécurité routière

L'État déploie de nombreux moyens pour lutter contre l'insécurité routière qui constitue un fléau mortel en Nouvelle-Calédonie, avec 34 victimes décédées à déplorer en 2025. Quatre principaux facteurs sont à l'origine des accidents mortels : les conduites addictives, dont l'alcool dans 76% des cas et le cannabis dans 47,6% des cas, la vitesse excessive dans plus de 59,3% des drames ; le non-port de la ceinture de sécurité est également présent dans 64,3% des situations (source : Observatoire de la sécurité routière en Nouvelle-Calédonie).

Policiers et gendarmes sont chaque jour présents sur les routes pour sanctionner le non-respect des règles de sécurité et sensibiliser la population à cet enjeu. Des actions sont menées en ce sens dès le plus jeune âge, dans les collèges et les lycées, pour former les conducteurs responsables de demain.



Un État qui protège

Garantir la sécurité au quotidien

Assurer l'exercice de la justice et la réinsertion des détenus

Le centre pénitentiaire de Nouméa joue un rôle essentiel dans l'exécution des peines et l'accompagnement des personnes condamnées vers la réinsertion. Afin d'améliorer les conditions de détention, plusieurs actions concrètes ont été engagées, notamment la rénovation de cellules et du quartier dédié aux mineurs. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre d'un plan pluriannuel de réfection, visant à garantir de meilleures conditions de détention. L'ouverture du centre de détention de Koné en 2022, accueillant désormais 120 détenus, permet de répartir au mieux la population carcérale et de lutter contre le phénomène de surpopulation en favorisant la réinsertion.



ZOOM

Le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) contrôle et accompagne les personnes placées sous l'autorité de la justice, qu'elles soient détenues ou en milieu ouvert. Le SPIP contribue ainsi à l'exécution des décisions pénales, à la sécurité publique et à la prévention de la récidive, en favorisant la réinsertion des personnes. Aujourd'hui, le SPIP s'occupe de près de 2 000 personnes en milieu ouvert et 600 détenus en milieu carcéral.



Un État qui protège

Combattre les trafics et les fraudes

Maîtriser les flux de marchandises contre les trafics

Les 114 agents de la direction régionale des douanes de Nouvelle-Calédonie assurent une surveillance renforcée des flux aéroportuaires, terrestres et maritimes, permettant une couverture efficace de l'ensemble du territoire douanier. La brigade de Nouméa dispose par ailleurs d'un moyen nautique, constituant un levier déterminant dans la lutte contre les trafics maritimes, le contrôle des zones côtières et l'appui aux opérations interservices, y compris lors des missions d'évacuation sanitaire (EVASAN).



**CHIFFRE
CLÉ**

75 tonnes

C'est le nombre de tonnes de cigarettes de contrebande saisies en février 2025 à bord d'un navire de commerce qui faisait escale à Nouméa. Il s'agit de la plus importante saisie de tabac jamais réalisée par la douane française sur le territoire national.

Un État qui protège

Combattre les trafics et les fraudes

Lutter contre les trafics de stupéfiants

Gendarmes, policiers, douaniers et forces armées travaillent de concert pour renforcer la lutte contre les trafics de stupéfiants. Plus de 30 000 pieds de cannabis ont été détruits en 2025 et plus de 200 kilogrammes d'herbe de cannabis saisis.

Le 25 juin 2025, une action conjointe des forces de sécurité et de la Marine nationale a permis la saisie de 2,5 tonnes de cocaïne en mer. Le patrouilleur outre-mer Auguste Bénébig, appuyé par un Gardian du détachement 25F de la Marine nationale, a arraisonné le navire suspect à près de 400 milles nautiques de Nouméa. L'opération coordonnée par le commandant de zone maritime et placée sous l'autorité du haut-commissaire de la République, puis sous celle du parquet de Nouméa, a été menée avec le soutien des forces armées en Nouvelle-Calédonie, de la direction régionale des douanes et de la direction territoriale de la police nationale. Elle illustre la détermination et l'efficacité de l'action interministérielle menée par la France pour lutter contre les activités illicites en zone maritime de Nouvelle-Calédonie.



Un État qui protège

Combattre les trafics et les fraudes

Le COTAF : Lutter contre les fraudes en s'appuyant sur la coordination interservices

Le Comité territorial anti-fraude (COTAF) a pour mission de lutter contre les fraudes aux finances publiques et le travail illégal, en s'appuyant sur la détection des fraudes, la coordination interservices, l'amélioration des échanges opérationnels et la conduite d'opérations conjointes. Il est placé sous la co-présidence du haut-commissaire, du procureur de la République et du président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

26 opérations ont été menées dans le cadre du comité territorial anti-fraude (COTAF) en 2025, soit le volume annuel le plus élevé depuis sa création en 2019. Des priorités ont été fixées : lutte contre le travail dissimulé et les ventes illicites d'alcool, contrôles des sociétés de sécurité privée et du secteur du transport de personnes.



Un État qui protège

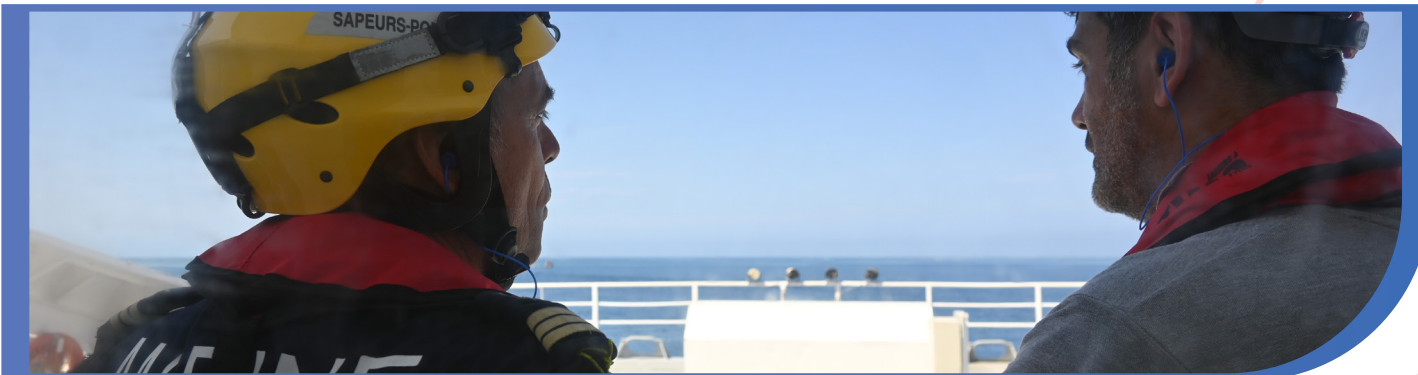
Agir en mer pour protéger les populations et notre environnement

Protéger les populations en mer

L'action de l'État en mer, essentielle pour protéger les populations et contrer les menaces.

L'État apporte son soutien aux opérations de secours en mer, notamment en menant des opérations de Search and Rescue (SAR) en cas de situations de détresse. Il s'appuie pour cela sur les moyens des Forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC). Le 27 octobre 2025, un exercice ORSEC maritime a été réalisé à bord du Betico pour simuler un sauvetage maritime de grande ampleur.

Le Centre opérationnel de surveillance et de sauvetage en mer de Nouvelle-Calédonie (COSS-NC) assure la coordination des opérations de sauvetage en mer, de surveillance de la navigation et des pollutions maritimes, ainsi que la diffusion des renseignements de sécurité maritime au profit des usagers de la mer.



Un État qui protège

Agir en mer pour protéger les populations et notre environnement

Protéger l'environnement en surveillant la zone maritime de Nouvelle-Calédonie

Les FANC assurent la surveillance de la zone économique exclusive de la Nouvelle-Calédonie : en 2025, cela représente 80 vols et 137 jours de mer en ZEE, complétés par 83 jours de mer dédiés à des opérations régionales de police des pêches.

Le Centre de fusion de l'information maritime Nouvelle-Calédonie (CFIM-NC), dirigé par le bureau de l'action de l'État en mer en lien étroit avec le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, répertorie systématiquement les transits des navires de pêche étrangers dans les zones ZEE de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna, ainsi que les opérations de pêche de ces navires dans les approches des deux ZEE. Le centre produit des informations fiables et opérationnelles qui sont directement utilisées par les unités des FANC.



Un État qui protège

Soutenir nos partenaires en matière de sécurité civile

Soutenir les autorités locales en matière de sécurité civile

La brigade militaire de sécurité civile (BMSC) en renfort sur le territoire. Si la compétence en matière de sécurité civile a été transférée de l'État à la Nouvelle-Calédonie en 2014, l'État continue d'intervenir pour soutenir la Nouvelle-Calédonie dans l'exercice de cette compétence, à sa demande. 40 membres de la BMSC sont ainsi venus en renfort au mois de décembre 2025 pour lutter contre les feux de forêts à l'Île des Pins et sur la Grande Terre. La coordination de leur engagement était assurée par l'état-major interministériel de zone (EMIZ).



 **CHIFFRE
CLÉ**

36 feux

de végétation ont été traités par la
BMSC en décembre 2025-janvier 2026.

Un État qui protège

Soutenir nos partenaires en matière de sécurité civile

Travailler avec nos alliés pour protéger l'environnement régional

L'exercice Croix du Sud : un entraînement de référence dans le Pacifique face aux enjeux du changement climatique. L'édition 2025 de cet exercice annuel dans le Pacifique, qui s'est déroulé en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, reproduisait le scénario de l'intervention d'une force multinationale après le passage dévastateur d'un cyclone sur Wallis-et-Futuna. 22 nations ont participé à cet exercice de grande ampleur préparé et conduit par la France depuis la Nouvelle-Calédonie.



**CHIFFRE
CLÉ**

2 000

C'est le nombre de soldats ayant participé à l'exercice Croix du Sud, organisé par la France en zone maritime de la Nouvelle-Calédonie.



© État-Major des Armées / France



Un État qui soutient

Un État qui soutient la reprise

L'accompagnement de l'AFD suite à la crise

En 2025, l'Agence française de développement (AFD) est intervenue de manière exceptionnelle pour accompagner la Nouvelle-Calédonie confrontée à une dégradation marquée de ses finances publiques. Deux prêts garantis par l'État, pour un total de 95,5 milliards FCFP (800 millions d'euros), ont été mis en place afin de soutenir la trésorerie publique et stabiliser la situation budgétaire.

Parallèlement, le Fonds Outre-mer a renforcé son appui aux politiques publiques locales dans les domaines de la santé, du logement social, de l'emploi, de la formation ou encore de la régulation des télécommunications. L'AFD a également joué un rôle structurant dans le financement de la grande batterie de stockage d'énergie de Boulouparis, projet stratégique pour la transition énergétique du territoire.

Enfin, via le dispositif SOGEFOM adapté à la crise avec des mesures d'urgence dédiées, l'AFD a facilité l'accès au crédit des entreprises locales avec la mise en place d'une garantie « reconstruction ».

L'AFD dispose par ailleurs d'un mandat régional qui couvre notamment l'adaptation et l'atténuation face au changement climatique, ainsi que la conservation de la biodiversité dans les États insulaires océaniques.



CHIFFRE CLÉ

1 069

1069 prêts ont été octroyés par l'AFD à des TPE/PME en 2025.

Un État qui soutient

Un État qui soutient la reprise

L'aide à la reconstruction des bâtiments et infrastructures

À la suite des émeutes de mai 2024 qui ont fortement dégradé de nombreux bâtiments et infrastructures publics, l'État s'est engagé à soutenir massivement la reconstruction. Dès octobre 2024, un cadre exceptionnel a été fixé : 100% de financement pour les établissements scolaires et 80% pour les autres équipements publics, engagement inscrit en loi de finances 2025.

Cet engagement a été pleinement tenu : 80 arrêtés de subvention ont été pris pour un montant de 12,2 milliards FCFP (103 millions d'euros), couvrant environ 85% des dégâts estimés à 14,4 milliards FCFP (120 millions d'euros). Au total, 15 collectivités ont été accompagnées, toutes les demandes ayant été instruites favorablement dans le cadre du mandat ministériel confié au haut-commissaire.

Les financements ont été élargis aux infrastructures essentielles (voirie, éclairage public, vidéo protection), permettant une réponse globale aux besoins des territoires.



**CHIFFRE
CLÉ**

11,2 milliards

C'est le montant de l'aide à la reconstruction des bâtiments publics en 2025.



Un État qui construit

Un État qui soutient les collectivités

Les dotations et investissements ciblés

L'État constitue un acteur central du financement public en Nouvelle-Calédonie, en cohérence avec les engagements issus de l'accord de Nouméa de 1999. Son intervention vise à la fois à garantir le fonctionnement des collectivités et à soutenir leurs investissements au service des politiques publiques locales.

En 2025, les dotations obligatoires versées par l'État représentent 31,7 milliards de francs CFP (265,9 millions d'euros) bénéficiant à la Nouvelle-Calédonie, aux provinces et aux communes. Elles assurent l'équilibre budgétaire des collectivités et la continuité des services publics.

En complément, l'État mobilise des financements d'investissement ciblés, par exemple à travers le Fonds exceptionnel d'investissement de 972 millions CFP (8,15 millions d'euros) pour les projets structurants, et le Fonds vert à hauteur de 355 millions CFP (2,98 millions d'euros) pour la transition écologique des territoires.



ZOOM

Les contrats de développement

Les contrats de développement constituent un levier structurant de l'action de l'État en Nouvelle-Calédonie. Inscrits dans la logique de rééquilibrage de l'Accord de Nouméa, ils financent des projets d'investissement structurants portés par les collectivités.

La période 2024-2027 correspond à la 10ème génération de contrats, traduisant la continuité de l'engagement de l'État aux côtés du territoire.

L'État mobilise ainsi 36 milliards FCFP (300 millions d'euros) pour financer des opérations concrètes: équipements publics, infrastructures (eau, assainissement), aménagement du territoire et services à la population.

Le financement du bloc communal repose sur un appel à projets annuel, avec des taux d'intervention de 30% à 55%, permettant une adaptation aux besoins locaux.

Un État qui construit

Un État qui soutient les collectivités

La Banque des territoires en soutien à l'investissement public

La Banque des Territoires, direction de la Caisse des dépôts créée en 2018, accompagne les collectivités, les bailleurs sociaux et les acteurs publics locaux à travers des solutions de prêt, d'investissement et de conseil, avec un objectif de réduction des inégalités territoriales.

En Nouvelle-Calédonie, elle intervient fortement en soutien à l'investissement public (prêts aux collectivités, infrastructures structurantes, logement social) et à la transition des territoires (énergie, aménagement, développement économique). Elle pilote également plusieurs programmes du plan France 2030 pour contribuer à structurer des projets innovants.



**CHIFFRE
CLÉ**

1,2 milliard

1,2 milliard de francs FCFP (10 millions d'euros) a été alloué au fonds d'investissement « Territoires d'innovation NC Invest ».



Un État qui construit

Un État qui soutient les collectivités

La dotation de solidarité républicaine

La dotation de solidarité républicaine, mobilisée dans le cadre du second prêt garanti par l'État, représente un engagement conjoint de 2,5 milliards de francs CFP (21 millions d'euros) de l'État et la Nouvelle-Calédonie.

À travers ce mécanisme, l'État apporte un soutien financier direct aux collectivités au bénéfice des populations :

- soutien aux dispositifs d'aide alimentaire et aux actions de solidarité locale,
- financement du transport scolaire et de la restauration scolaire,
- accompagnement des politiques en faveur de la jeunesse.

Ce dispositif permet de répondre aux besoins immédiats des populations, tout en garantissant la continuité des services essentiels sur l'ensemble du territoire.



Un État qui construit

Un État qui sécurise les finances publiques

Le rôle de la DFiP et de la CTC pour assurer la soutenabilité des finances publiques calédoniennes

Dans le cadre de son action en faveur des équilibres économiques et financiers du territoire, l'État garantit la fiabilité, la soutenabilité et la transparence des finances publiques en Nouvelle-Calédonie.

La direction des finances publiques (DFiP) assure l'exécution des dépenses, la tenue des comptes et la gestion de la trésorerie de l'ensemble des acteurs publics (État, Nouvelle-Calédonie, provinces, communes et établissements publics). Elle contribue également au recouvrement des recettes et au contrôle financier des dispositifs publics, participant ainsi à la continuité et à la sécurité de l'action publique.

La Chambre territoriale des comptes (CTC) complète ce dispositif en contrôlant la régularité, la performance et la soutenabilité de la gestion publique. Par ses contrôles, avis et recommandations, elle veille au bon usage des fonds publics, au renforcement de la transparence de l'action publique et à l'accompagnement des collectivités.



Un État qui construit

Un État qui soutient l'investissement et l'économie du territoire

L'IEOM : l'acteur monétaire du territoire

Dans le cadre du soutien aux équilibres économiques et financiers du territoire, l'État exerce sa compétence monétaire en Nouvelle-Calédonie à travers l'Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM), qui assure le rôle de banque centrale et garantit la stabilité du franc CFP.

L'IEOM met en œuvre une politique monétaire favorable au développement économique, veille à la stabilité financière et accompagne le bon fonctionnement du système bancaire et des moyens de paiement.

En 2025, dans un contexte d'apaisement inflationniste et de crise économique, l'IEOM a abaissé ses taux directeurs, contribuant à améliorer les conditions de financement et baisser le coût moyen du crédit aux entreprises et aux particuliers. Il a également soutenu la liquidité bancaire avec un refinancement de 120,3 milliards de francs CFP (1 milliard d'euros), couvrant plus de la moitié des besoins du système bancaire.



Un État qui soutient

Un État qui soutient l'investissement et l'économie du territoire

L'engagement de l'AFD

L'aide fiscale à l'investissement Outre-Mer (ou défiscalisation) est un levier mis en œuvre par l'État pour soutenir les initiatives économiques sur le territoire. Ce dispositif permet à des investisseurs de bénéficier d'un avantage fiscal en contrepartie du financement de projets locaux. Il compense les contraintes structurelles du territoire (éloignement, coûts élevés) et facilite la réalisation de projets structurants.

Il constitue ainsi un levier essentiel de développement économique, en soutenant des secteurs clés tels que la mine, le transport, l'industrie ou le logement social, et en favorisant l'investissement et l'emploi.

Ce dispositif, initialement prévu jusqu'en 2025, a été prolongé jusqu'en 2029, assurant la continuité du soutien de l'État à l'investissement privé en Nouvelle-Calédonie.

À la suite des émeutes de 2024, l'État a mis en place des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises impactées et soutenir la reconstruction. Les avantages fiscaux ont été maintenus malgré les destructions, les procédures ont été simplifiées et accélérées, et le dispositif a été élargi pour financer des opérations de réhabilitation lourde, notamment pour les commerces et les immeubles à usage économique.



**CHIFFRE
CLÉ**

77,6 milliards

En 2025, 28 nouvelles demandes d'agrément ont été présentées représentant près de 77,6 milliards de francs CFP (650 millions d'euros) d'investissements nouveaux à réaliser.

Un État qui construit

Un État qui soutient les collectivités

Le rôle de Bpifrance

Bpifrance est une banque publique d'investissement ayant pour mission le financement et le développement des entreprises. Elle agit en appui des politiques de l'État en Nouvelle-Calédonie, en proposant aux entreprises des solutions de financement adaptées pour soutenir la croissance, la compétitivité et la transformation du tissu économique local. En 2025, dans un contexte de relance économique, Bpifrance a renforcé son action à travers de dispositifs ciblés : par exemple, le programme « Sud Relance » porté par la province Sud est destiné à faciliter l'accès au financement des TPE-PME, sans garantie et à taux bonifié, pour soutenir leur trésorerie, leurs investissements et leur développement.

 **CHIFFRE CLÉ**

1 milliard

1 milliard de francs CFP (8,38 millions d'euros) a été dédié au programme « Sud Relance » par Bpifrance en 2025.



SudRelance
Reconstruisons ensemble

bpifrance
SERVIR L'AVENIR
OUTIL DE
COFINANCEMENT



Un État qui construit

Investir dans les parcours d'engagement et d'insertion

Le Service Civique au service des jeunes du territoire

Sous l'autorité du haut-commissaire, l'État fait du soutien aux parcours d'engagement et d'insertion une priorité pour l'avenir du territoire. Le Service Civique constitue ainsi un levier majeur de la politique d'engagement des jeunes portée par l'État en Nouvelle-Calédonie, en permettant aux jeunes Calédoniens de s'engager au service de l'intérêt général tout en construisant leur projet professionnel. En 2025, la reconduction de l'accompagnement post Service Civique a permis de structurer un suivi renforcé des jeunes volontaires, en lien avec les acteurs associatifs du territoire. Cette démarche vise à inscrire leur engagement dans un véritable parcours d'insertion et à consolider leurs compétences acquises au service de l'intérêt général. Ce sont 38 jeunes qui ont pu bénéficier de cet accompagnement en 2025, affichant un taux de 30% de sortie positive.

 **CHIFFRE
CLÉ**

4 700

jeunes de Nouvelle-Calédonie ont effectué une mission de Service Civique depuis 2011.



Un État qui construit

Investir dans les parcours d'engagement et d'insertion

Le RSMA : un outil reconnu d'insertion sociale et professionnelle

Le Régiment du service militaire adapté de Nouvelle-Calédonie (RSMA-NC) est un dispositif d'insertion socioprofessionnelle qui accompagne les jeunes calédoniens âgés de 18 à 25 ans vers l'emploi, en alliant formation professionnelle qualifiante, accompagnement individualisé et apprentissage du savoir-être dans un cadre structuré.

En 2025, le RSMA-NC a conforté son rôle essentiel en accompagnant plus de 700 jeunes, dont 515 qui ont pu suivre une formation professionnelle et 160 qui ont acquis une première expérience professionnelle. Ces parcours visent à renforcer l'employabilité des jeunes et à favoriser leur insertion durable dans le monde du travail. Cette mobilisation confirme la place du RSMA-NC comme vecteur d'insertion, de montée en compétences et de construction d'un projet d'avenir pour les jeunes du territoire.

2026 marquera les 40 ans du RSMA-NC.



**CHIFFRE
CLÉ**

46 %

des volontaires au sein du RSMA-NC sont des femmes, ce qui confirme la progression de la mixité.

Un État qui construit

Investir dans les parcours d'engagement et d'insertion

La police et la gendarmerie s'engagent pour la jeunesse avec des parcours vers l'emploi et l'égalité des chances



Les forces de sécurité intérieure s'engagent également en faveur de l'insertion et de la jeunesse à travers des dispositifs d'accès à l'emploi ouverts sans condition de diplôme. Les programmes des cadets de la République et des policiers adjoints permettent à des jeunes, notamment peu ou non diplômés, de bénéficier d'une formation et d'un accompagnement vers les métiers de la police nationale. Ces parcours combinent enseignements théoriques, formation professionnelle et immersion au sein des services actifs, avec la possibilité d'accéder au concours interne de gardien de la paix.

La gendarmerie nationale déploie également des dispositifs d'engagement adaptés aux réalités locales. Les Cadets de la gendarmerie, destinés aux mineurs de 16 à 18 ans, favorisent le développement du sens civique et de la citoyenneté. Les gendarmes adjoints volontaires, recrutés sans condition de diplôme, bénéficient d'une formation

rémunérée et peuvent intégrer les brigades du territoire ou préparer les concours internes. Par ces dispositifs, l'État contribue à offrir aux jeunes des perspectives professionnelles concrètes tout en renforçant la cohésion sociale.



**CHIFFRE
CLÉ**

121

policiers adjoints et gendarmes adjoints volontaires ont été recrutés en 2025.

Un État qui construit

Investir dans les parcours d'engagement et d'insertion

Les dispositifs complémentaires d'insertion professionnelle

L'État met en œuvre en Nouvelle-Calédonie deux dispositifs complémentaires d'insertion professionnelle destinés aux publics les plus éloignés de l'emploi. Les Chantiers de développement Local (CDL) concernent en priorité les personnes en situation de fragilité de 26 ans et plus. Les Jeunes stagiaires pour le développement (JSD), spécifiques au territoire, s'adressent aux jeunes de 18 à 26 ans sans emploi et en difficulté.

Financés intégralement par l'État et déployés au sein des communes rurales et du tissu associatif, ces dispositifs constituent un levier d'insertion de proximité et contribuent au dynamisme des territoires en permettant aux bénéficiaires d'acquérir une première expérience professionnelle, de découvrir le monde du travail et de renforcer leur participation à la vie sociale. En 2025, l'État a souhaité renouveler son accompagnement auprès de ces publics fragiles en leur offrant une formation d'une semaine visant à l'acquisition des savoirs de base indispensables à leur insertion professionnelle.



**CHIFFRE
CLÉ**

100 millions

Près de 100 millions de francs CFP (830 000 €) ont été consacrés aux JSD et CDL en 2025.



Un État qui construit

Structurer les compétences et préparer l'avenir

Cadres Avenir : un dispositif qui prépare le futur du territoire

L'État investit durablement dans la formation supérieure et la montée en compétences des Calédoniens afin de préparer l'avenir du territoire. Dispositif « phare » de cette ambition, Cadres Avenir constitue un levier majeur de qualification et de rééquilibrage territorial. Ce programme vise à favoriser l'accès des Calédoniens, notamment d'origine kanak, aux postes à responsabilité dans les secteurs public et privé. Créé en 1989 sous l'appellation « 400 cadres », il est financé à 90% par l'État.

Le dispositif accompagne chaque année des étudiants et des professionnels dans des formations diplômantes dispensées dans l'Hexagone, des préparations aux concours de la haute fonction publique et un programme MBA destiné aux cadres en activité. Ces parcours qualifiants permettent l'émergence de compétences de haut niveau indispensables au développement économique, social et institutionnel du territoire.



© GIP Formation Cadres Avenir

 **CHIFFRE
CLÉ**

1 545

En 2025, près de 1 545 bénéficiaires ont été accompagnés par le groupement d'intérêt public Formation Cadres Avenir.

Un État qui construit

Structurer les compétences et préparer l'avenir

L'Université de la Nouvelle-Calédonie

En 2025, l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) a poursuivi son développement et affirmé son rôle central dans la formation des compétences du territoire. L'année a été marquée par la célébration des 10 ans de l'IUT qui forme depuis 2015 les professionnels de demain à travers des parcours ancrés dans les réalités locales et ouverts sur le monde. Le lancement d'une nouvelle filière « génie électrique et informatique industrielle », soutenu par France 2030, illustre cette dynamique d'adaptation aux besoins économiques et technologiques.

Après une année 2024 marquée par la crise, 2025 a été celle du rebond et de l'ambition renouvelée : lancement de CROSS pour faciliter la transition vers le supérieur, nouvelle formule du salon Cap Horizon, adoption du schéma directeur de la vie étudiante. Les distinctions nationales et internationales obtenues par les étudiants et doctorants confirment le niveau d'excellence atteint et le rayonnement croissant de l'UNC.



 **CHIFFRE
CLÉ**

95 %

C'est le taux d'insertion après licence à l'UNC.

Un État qui construit

Faire de la culture et du sport des leviers de cohésion et de rayonnement

Le sport comme facteur essentiel d'émancipation

Le sport constitue un levier majeur d'émancipation et de cohésion sur le territoire. À travers la Mission d'appui au sport (MAS) du haut-commissariat, l'État accompagne le développement des pratiques sportives sur l'ensemble du territoire. Elle assure l'attribution, le suivi et le contrôle des crédits de l'Agence nationale du sport (ANS) et du ministère chargé des Sports, en lien avec les partenaires locaux. En 2025, ces financements ont permis la rénovation et la modernisation d'équipements sportifs, soutenu l'emploi associatif, ainsi que des politiques publiques prioritaires telles que l'apprentissage de la natation et la prévention des violences dans le sport. Plus de 102 millions de francs CFP (857 155 €) ont ainsi été mobilisés pour la rénovation d'équipements de proximité, tandis que 192 millions de francs CFP (1 608 960 €) ont été consacrés au soutien au fonctionnement, à l'emploi et aux actions des associations sportives.



 **CHIFFRE CLÉ**

333 millions

de francs CFP (près de 2,8 millions d'euros) ont été investis par l'ANS sur le territoire en 2025.

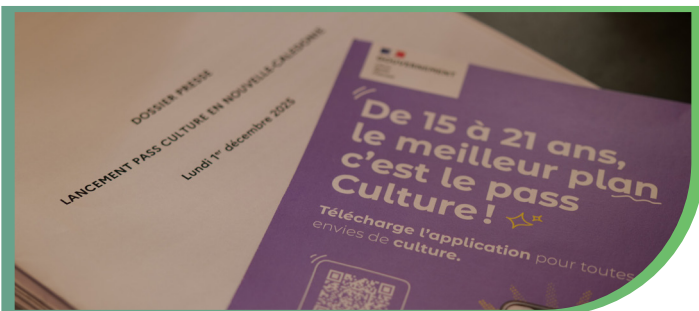
Un État qui construit

Faire de la culture et du sport des leviers de cohésion et de rayonnement

Faciliter l'accès à la culture sur le territoire

À travers la Mission aux affaires culturelles (MAC) du haut-commissariat, l'État soutient les collectivités calédoniennes dans l'exercice de leurs compétences en matière culturelle. À travers ses financements, il encourage la création artistique, le livre et la lecture, les patrimoines matériels et immatériels, ainsi que les filières culturelles locales.

Le déploiement du Pass Culture s'inscrit dans cette dynamique visant à renforcer l'accès des jeunes aux pratiques culturelles et à soutenir l'économie culturelle du territoire.



ZOOM

Le Pass Culture

Déployé en Nouvelle-Calédonie en 2025, le Pass Culture est une politique publique nationale portée par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale. Il permet aux jeunes de 15 à 21 ans d'accéder, via une application gratuite et géolocalisée, à des offres culturelles proches de chez eux : spectacles, cinéma, livres, musique, ateliers, visites patrimoniales ou services numériques. Le dispositif repose aujourd'hui sur un volet individuel avec, pour les 17 et 18 ans, un « portefeuille » pouvant aller jusqu'à 23 865 FCFP (200 euros) facilitant ainsi l'accès de tous à la culture. En Nouvelle-Calédonie, son déploiement s'effectue en articulation avec les provinces et les acteurs culturels locaux. Au-delà de l'accès individuel permettant à près de 20 000 jeunes calédoniens d'accéder à la culture, le Pass Culture contribue à dynamiser l'offre culturelle locale : plus de 130 partenaires culturels sont déjà identifiés sur le territoire et plusieurs dizaines de milliers d'offres sont accessibles.

Un État qui construit

Aménager le territoire et préparer son développement durable

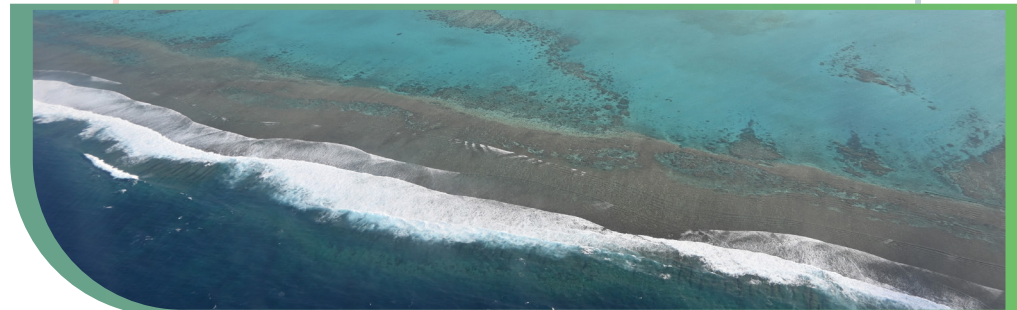
Une variété d'acteurs au service de la transition écologique du territoire

L'État mobilise plusieurs opérateurs pour préserver les ressources naturelles, renforcer la résilience face aux risques et accompagner la transition écologique du territoire. Leur action contribue à anticiper les mutations environnementales et à structurer un développement équilibré.

Les antennes locales de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) apportent une expertise scientifique essentielle sur le climat, les milieux marins et la biodiversité. Leurs travaux permettent d'anticiper les impacts du changement climatique, de mieux gérer les ressources naturelles et d'éclairer les choix d'aménagement.

L'antenne locale de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) accompagne les collectivités et acteurs locaux dans la transition écologique (énergie, déchets, économie circulaire), avec plus d'une centaine de projets soutenus en 2025, dont des opérations structurantes de réhabilitation de sites dégradés.

L'antenne locale de l'Office français de la biodiversité (OFB) appuie les politiques publiques de biodiversité et renforce les actions de connaissance, de préservation et de gestion des milieux terrestres, aquatiques et marins.



Un État qui construit

Aménager le territoire et préparer son développement durable

L'aide à l'installation en agriculture (AIA)

L'État accompagne le développement agricole à travers une aide à l'installation en agriculture (AIA), mise en place depuis 1993, avec plus de 150 bénéficiaires à ce jour, représentant 10% des installations annuelles en agriculture. Ce dispositif d'aide à la trésorerie des exploitations agricoles a permis en 2025 d'accompagner l'installation de 14 agriculteurs et de financer la formation à la capacité professionnelle agricole de 12 personnes, leur permettant d'acquérir un niveau de qualification suffisant pour être éligible à l'AIA.



**CHIFFRE
CLÉ**

35,8 millions

En 2025, 35,8 millions de francs CFP (300 000 €) ont été engagés dans cette opération et le montant de l'aide validée est en moyenne de 2,3 millions de francs CFP (19 400 €) par bénéficiaire.



Un État qui construit

Aménager le territoire et préparer son développement durable

L'ADRAF, un acteur majeur de la gestion du foncier agricole coutumier

Créée en 1988 à la suite des accords de Matignon-Oudinot, l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF) est l'opérateur de la réforme foncière en Nouvelle-Calédonie. Elle conduit les acquisitions et attributions de terres au titre du lien à la terre et accompagne les tribus et groupements de droit particulier local dans la gestion et la valorisation des espaces attribués.

En 2025, l'ADRAF a poursuivi ses missions d'attribution et d'accompagnement du foncier agricole et coutumier. Elle a notamment accompagné une tribu de la côte Est dans son projet de déplacement d'une partie de sa population exposée à la montée des eaux : un nouveau site d'habitat a été aménagé pour environ quinze familles.



CHIFFRE CLÉ

17,8 millions

L'ADRAF a engagé 17,8 millions de francs CFP (149 000 €) de travaux d'aménagement en 2025.

